



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien(ne) supérieur(e) en production industrielle

Niveau III

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Technicien(ne) supérieur(e) en production industrielle

1. Références de la spécialité

Niveau : III

Code(s) NSF : 200 p - Technologies industrielles fondamentales-

Code(s) Rome : H2503, H2501

Formacode : 00105, 31620, 00109, 32010, 32032, 50361, 31654

Date de l'arrêté : 20/01/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 30/03/2012

Date d'effet de l'arrêté : 30/03/2012

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Cette épreuve de synthèse est une étude de cas écrite portant sur la simulation du fonctionnement d'un atelier de production.

A partir d'un cas précis d'une situation de production, le candidat traite les points suivants :

- La réalisation du programme de fabrication au quotidien avec une problématique liée au domaine de la production industrielle : surcharge de production par exemple,
- Le calcul et le suivi d'indicateurs généraux de production,
- Le calcul et le suivi de consommations des ressources,
- Une situation d'évolution d'une fabrication avec l'organisation d'une intervention de services connexes, l'intégration de nouvelles personnes, ...

Le candidat prend connaissance de la situation proposée. En fonction des problèmes posés dans l'étude de cas, le candidat analyse la problématique posée (sur charge, personnel manquant, coût élevé, ...), évalue les conséquences sur le programme de livraison des produits, propose des solutions et rédige un compte rendu.

Pour certaines compétences, le jury professionnel questionne le candidat sur les solutions apportées dans son étude de cas.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	3/23

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Le candidat produit une annexe au DSPP, qui consiste en un rapport d'activités professionnelles. Ce rapport traite de la résolution d'une ou de plusieurs problématiques courantes de production de son entreprise, soit par exemple : étude d'implantation de nouvelles lignes de fabrication, problèmes de qualité, problèmes de sécurité, ... Le candidat présente oralement ce rapport devant le jury après l'épreuve de synthèse. A l'issue de la présentation, il répond aux questions du jury.

En cas d'impossibilité pour le candidat de produire un tel rapport (clause de confidentialité, cessation d'activité de l'entreprise...), il présente oralement l'épreuve de synthèse réalisée antérieurement. Il reçoit pour ceci une copie de son épreuve. Le jury lui demande de commenter sa réalisation et le questionne sur ses réponses et ses choix formulés.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	4/23

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel TSPI

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP	Communiquer auprès des équipes de production Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de l'organisation industrielle (lean manufacturing, kaizen, 5S, développement durable,...) dans l'atelier Proposer des améliorations dans le cadre d'un projet industriel	01 h 00 mn	Cet entretien oral se déroule individuellement devant le jury professionnel dans une salle au calme, pourvue du matériel informatique de présentation. Le candidat présente son rapport d'activités professionnelles qui repère une ou plusieurs problématiques et les solutions proposées. Le contenu du rapport est présenté sous une forme libre. Il est remis au centre de validation suffisamment tôt (3 semaines minimum), pour que les membres du jury puissent en prendre connaissance. (0h 40 mn de présentation et 0h 20 mn de questionnement)
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Effectuer le suivi de la production en fonction des objectifs fixés et des méthodes utilisées dans l'entreprise Traiter au quotidien les problématiques du personnel de l'atelier (absences, congés, repos, remplacements, roulements d'équipes, ...) Suivre et ajuster les indicateurs généraux du tableau de bord de l'atelier Suivre et ajuster les consommations des ressources de l'atelier Assurer le reporting de l'activité de l'atelier auprès de son responsable hiérarchique Coordonner les interventions dans l'atelier des services connexes Accompagner l'intégration du personnel de l'atelier Analyser les objectifs de production de l'atelier (productivité, qualité, sécurité, ...) Suivre les évolutions technologiques et organisationnelles dans l'atelier Suivre les ressources humaines de l'atelier (formation, évolution professionnelle,...)	04 h 00 mn	Cette épreuve écrite individuelle se déroule dans une salle en présence d'un surveillant.
- Questionnaire professionnel			

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	5/23

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
- Entretien technique	Effectuer le suivi de la production en fonction des objectifs fixés et des méthodes utilisées dans l'entreprise Traiter au quotidien les problématiques du personnel de l'atelier (absences, congés, repos, remplacements, roulements d'équipes, ...) Suivre les évolutions technologiques et organisationnelles dans l'atelier Suivre les ressources humaines de l'atelier (formation, évolution professionnelle,...)	00 h 30 mn	Cet entretien technique individuel se déroule dans une salle au calme en présence du jury. Il porte sur certaines compétences incomplètement évaluées dans l'épreuve de synthèse et à approfondir par un entretien oral avec le candidat.
Entretien final		00 h 20 mn	Au travers de l'entretien final, le jury professionnel s'assure que le candidat a intégré convenablement : <ul style="list-style-type: none"> • la compréhension et la dimension globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice, • la connaissance et la culture professionnelle du métier, • les comportements professionnels, en termes de savoir-être, attendus dans l'exercice de l'emploi, • la réalité des contraintes spécifiques du métier.
	Par candidat, durée de l'épreuve	05 h 50 mn, dont 01 h 50 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	6/23

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Mettre en oeuvre au quotidien le programme de fabrication dans un atelier industriel						
Effectuer le suivi de la production en fonction des objectifs fixés et des méthodes utilisées dans l'entreprise	Les objectifs de production sont respectés et les écarts sont traités La production est organisée par rapport à un planning défini, un outil de production et un effectif. Les outils de gestion de production sont maîtrisés (ordinateurs, logiciels) Les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement de l'entreprise sont affichées, connues et mises en application	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traiter au quotidien les problématiques du personnel de l'atelier (absences, congés, repos, remplacements, roulements d'équipes, ...)	La capacité en moyens et en personnel est ajustée en fonction de la charge de travail Les besoins en personnel sont anticipés La nature des demandes à son responsable hiérarchique est formulée correctement en cohérence avec les possibilités de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivre et ajuster les indicateurs généraux du tableau de bord de l'atelier	Les indicateurs du tableau de bord sont compris et analysés Les anomalies sont détectées Des actions correctives sont proposées et argumentées pour améliorer l'indicateur de production Un indicateur est adapté en fonction d'une problématique particulière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivre et ajuster les consommations des ressources de l'atelier	La décomposition des coûts de main d'œuvre, matières et composants est connue Des actions correctives sont proposées et argumentées pour améliorer le coût de production Une priorisation des actions correctives les plus stratégiques est réalisée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	7/23

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Assurer le reporting de l'activité de l'atelier auprès de son responsable hiérarchique	Les informations sont collectées et compilées selon leur nature Les faits marquants du rapport d'activités sont mis en avant et permettent une bonne représentation du fonctionnement de l'atelier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coordonner les interventions dans l'atelier des services connexes	Les interventions des services connexes n'engendrent pas de perturbation de la production Le planning de production est respecté Le circuit d'information en vigueur dans l'entreprise est respecté	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communiquer auprès des équipes de production	Le contenu de la communication est en relation avec la fonction du personnel dans l'entreprise Le mode de la communication est adapté au personnel et au contexte Les supports de communication sont compréhensibles et attrayants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagner l'intégration du personnel de l'atelier	Le tableau des compétences de son personnel est suivi Le parcours d'intégration est adapté Les différentes difficultés sont identifiées et signalées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer à l'amélioration des objectifs industriels de l'entreprise						
Analyser les objectifs de production de l'atelier (productivité, qualité, sécurité, ...)	Chaque objectif de production est connu, analysé et priorisé selon sa nature Les objectifs de production sont commentés de manière précise et opérationnelle, adaptés aux interlocuteurs et compris par son personnel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de l'organisation industrielle (lean manufacturing, kaizen, 5S, développement durable,...) dans l'atelier	L'analyse du problème est correctement réalisée Le choix de la démarche d'amélioration continue est conforme avec la nature du problème identifié Les différentes phases de la démarche d'amélioration continue sont connues et maîtrisées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	8/23

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Coordonner à long terme l'évolution de son secteur de production						
Suivre les évolutions technologiques et organisationnelles dans l'atelier	L'impact des évolutions est mesuré vis-à-vis du fonctionnement de l'atelier et une organisation provisoire est éventuellement prévue Les suggestions apportent une valeur ajoutée et sont adaptées à la situation et au contexte de l'entreprise La démarche de changement est conduite auprès de son personnel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivre les ressources humaines de l'atelier (formation, évolution professionnelle,...)	Les remontées d'informations par rapport au personnel sont pertinentes Les besoins en formation et en compétences sont exprimés de manière explicite	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposer des améliorations dans le cadre d'un projet industriel	L'impact du projet sur le fonctionnement de l'atelier est mesuré et une organisation provisoire est proposée Les suggestions sont constructives et apportent un plus au projet La démarche de changement est conduite auprès de son personnel, adaptée au contexte (réaction des gens) et pertinente en fonction de la situation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	9/23

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Diagnostiquer un problème et le résoudre	Les causes réelles sont analysées exhaustivement, repérées et les solutions proposées sont pertinentes L'efficacité de la solution est mesurée et les écarts sont traités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diriger une équipe	Les objectifs de production sont clairement définis et atteignables Les équipes sont organisées et dirigées vers un objectif commun La remontée d'informations de ses collaborateurs est efficace Les performances de chaque équipe sont suivies et analysées. Un retour leur est fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organiser, préparer une action	Le taux de satisfaction du programme de fabrication est conforme aux objectifs de l'entreprise Les actions sont anticipées sur l'ensemble des équipes de production et sur plusieurs jours Le technicien supérieur prend du recul sur sa propre démarche de résolution de problème	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	10/23

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le rôle du jury est de vérifier les compétences du candidat. La présence du jury est de ce fait indispensable pour apprécier la valeur professionnelle du candidat sur le questionnement à partir d'une annexe DSPP, l'entretien technique et l'entretien final. La surveillance de l'épreuve de synthèse est assurée par un surveillant d'examen, mais le jury la corrige. Le jury réalise l'entretien technique et l'entretien oral, délibère et proclame les résultats devant les candidats.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

La surveillance de l'épreuve de synthèse est assurée par un surveillant d'examen.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	11/23

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Technicien(ne) supérieur(e) en production industrielle

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel**

La session de validation est organisée par l'organisme agréé dans ses locaux ou en entreprise.

➤ **Les locaux pour la session TP**

Désignation et description des locaux	Observations
La passation de l'étude de cas se déroule dans une salle adaptée au passage d'examens écrits pour 15 candidats. Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP et l'entretien final se déroulent dans une salle aménagée pour une discussion au calme à trois (2 membres du jury + 1 candidat) et équipée de moyens de vidéo projection.	Batiment tertiaire type salle de cours

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	12/23

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 15 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Epreuve de synthèse : une table, une chaise	Epreuve de synthèse : table et chaise pour un surveillant d'examen Questionnement à partir d'une annexe au DSPP et entretien final : Tables et chaises pour 3 personnes (2 membres du jury et 1 candidat)
Machines et matériel	Questionnement à partir d'une annexe au DSPP : un ordinateur de type PC équipé de logiciel de présentation (power point par exemple), d'un vidéo projecteur, d'un support de présentation adapté et d'un tableau blanc avec ses accessoires (marqueurs, ...).	Questionnement à partir d'une annexe au DSPP : des moyens spécifiques peuvent être apportés par le candidat, s'il le juge utile à sa soutenance.
Documentation	Epreuve de synthèse : l'énoncé de la mise en situation professionnelle, le support de restitution et des feuilles de brouillon.	Questionnement à partir d'une annexe au DSPP : En plus du dossier technique, pas de documentation spécifique autre que celle jugée utile par le candidat pour sa soutenance et apporté par lui.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	13/23



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien(ne) supérieur(e) en production industrielle

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien(ne) supérieur(e) en production industrielle

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Mettre en oeuvre au quotidien le programme de fabrication dans un atelier industriel

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivre et ajuster les consommations des ressources de l'atelier Effectuer le suivi de la production en fonction des objectifs fixés et des méthodes utilisées dans l'entreprise Accompagner l'intégration du personnel de l'atelier Suivre et ajuster les indicateurs généraux du tableau de bord de l'atelier Traiter au quotidien les problématiques du personnel de l'atelier (absences, congés, repos, remplacements, roulements d'équipes, ...) Coordonner les interventions dans l'atelier des services connexes Assurer le reporting de l'activité de l'atelier auprès de son responsable hiérarchique	02 h 00 mn	Cette mise en situation professionnelle est une étude de cas écrite et individuelle. La surveillance de l'épreuve de synthèse est assurée par un surveillant d'examen.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Communiquer auprès des équipes de production Effectuer le suivi de la production en fonction des objectifs fixés et des méthodes utilisées dans l'entreprise Accompagner l'intégration du personnel de l'atelier Traiter au quotidien les problématiques du personnel de l'atelier (absences, congés, repos, remplacements, roulements d'équipes, ...)	00 h 30 mn	L'entretien technique sert à approfondir certaines compétences de l'étude de cas. Le candidat soutient oralement et de manière argumentée les choix qu'il a pu faire pendant la mise en situation professionnelle. Il répond aux questions complémentaires du jury portant sur l'ensemble de l'épreuve.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	02 h 30 mn 00 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	16/23

CCP 2 - Contribuer à l'amélioration des objectifs industriels de l'entreprise

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Analyser les objectifs de production de l'atelier (productivité, qualité, sécurité, ...) Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de l'organisation industrielle (lean manufacturing, kaizen, 5S, développement durable,...) dans l'atelier	01 h 00 mn	Le candidat produit un rapport d'activités professionnelles réalisé en entreprise. Ce rapport traite de la résolution d'une ou de plusieurs problématiques courantes de production, soit par exemple : étude d'implantation de nouvelles lignes de fabrication, problèmes qualité, problèmes sécurité, ... Le candidat présente oralement et individuellement ce rapport devant le jury. A l'issue de la présentation, il répond aux questions du jury. (0h 40 mn de présentation et 0h 20 mn de questionnement) En cas d'impossibilité pour le candidat de produire un tel rapport (clause de confidentialité, cessation d'activité de l'entreprise...), le candidat reçoit une étude de cas du centre organisateur. Dans ce cas, un temps de préparation de 3 h lui est alloué.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			01 h 00 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	17/23

CCP 3 - Coordonner à long terme l'évolution de son secteur de production

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivre les évolutions technologiques et organisationnelles dans l'atelier Proposer des améliorations dans le cadre d'un projet industriel Suivre les ressources humaines de l'atelier (formation, évolution professionnelle,...)	02 h 00 mn	Cette mise en situation professionnelle est une étude de cas écrite et individuelle. La surveillance de l'épreuve de synthèse est assurée par un surveillant d'examen.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Suivre les évolutions technologiques et organisationnelles dans l'atelier Proposer des améliorations dans le cadre d'un projet industriel Suivre les ressources humaines de l'atelier (formation, évolution professionnelle,...)	00 h 30 mn	L'entretien technique sert à approfondir les compétences de l'étude de cas. Le candidat soutient oralement et de manière argumentée les choix qu'il a pu faire pendant la mise en situation professionnelle. Il répond aux questions complémentaires du jury portant sur l'ensemble de l'épreuve.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>			
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			02 h 30 mn 00 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	18/23

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	19/23

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	20/23

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSPI	TP-01305	RC	01	03/04/2012	30/03/2012	21/23

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

